

contre la maison communale, sur un tonneau qui lui servait de piédestal. La musique, les chefs de Jeunesse, les jeunes filles et les derniers mariés de l'année suivaient le « maître ».

C'est alors que la cérémonie commençait.

Le « deuxième mascarade » prenait une chope de bière et en lançait le contenu à la figure de *Bidodus*, sous prétexte de la lui laver. Après quoi, il l'essuyait convenablement. Ces préparatifs terminés, les derniers mariés de l'année devaient l'embrasser.

Les mêmes opérations recommençaient chaque fois qu'un étranger était surpris sur le territoire de Cour : on l'arrêtait, il devait payer un « pot », puis on l'emmenait *bauji* (baiser) *Bidodus*, lequel, au préalable, avait eu le visage relavé et essuyé comme nous venons de le dire.

Après avoir acquitté ce droit envers la Jeunesse, on était libre. On pouvait même la suivre et boire avec elle à ses frais.

Les nettoyages continuels auxquels *Bidodus* est soumis, ont occasionné ce que l'on devine : son visage est quelque peu endommagé, le nez surtout a beaucoup souffert...

Comme nous l'avons dit plus haut, depuis 1833, *Bidodus* ne sort plus et l'action se passe dans un café. On suit néanmoins le même cérémonial qu'autrefois.

La cause de ce manquement à l'ancien usage est due à ce que la Jeunesse commence plus tard sa tournée des cafés et que celle-ci n'est plus terminée qu'à la nuit tombante.

### 3. — Mercredi des Cendres.

Jadis, le carnaval avait la vie plus longue qu'actuellement : le Mercredi des cendres était encore consacré aux folies.

Après la messe, la Jeunesse se réunissait. Un bonhomme en paille représentant *Bidodus*, c'est-à-dire le Carnaval, avait été confectionné quelques jours auparavant. Les jeunes gens l'allaient quérir dans le café où il était déposé et tout en l'accompagnant de chants funèbres, le conduisaient dans la prairie qui avait été le théâtre des scènes de la veille. Arrivés à destination, on mettait le feu au faux *Bidodus* et d'une poussée, on l'envoyait prendre un bain dans l'Eau-d'Heure, petite rivière qui arrose le village.

Le carnaval était mort.

Cette coutume a pris fin il y a environ 50 ans. De nos jours, on la rencontre encore presque semblable, dans certaines localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse, notamment à Couvin.

Voilà narrée aussi brièvement que possible, l'histoire du carnaval de Cour-sur-Heure.

### 4. — Vol du vieux *Bidodus*. Baptême de son successeur.

Nous ne pouvons terminer ce petit récit sans raconter le vol de l'ancien *Bidodus*, le prédécesseur de celui que l'on exhibe actuellement.

C'était en 1845, le lundi gras.

A cette époque, la population de Berzée, village voisin, avait l'habitude de se rendre à Cour pour aller *bauji* *Bidodus*.

Cependant, les Berzéens étaient jaloux de la vogue dont jouissait le carnaval de Cour et l'année d'avant, ils s'étaient vantés qu'ils voleraient *Bidodus*. Aussi celui-ci était-il gardé étroitement.

Ce lundi-là donc, six des plus lurons du village étaient allés à Cour avec l'intention bien arrêtée de mettre la menace à exécution.

En arrivant, ils se rendirent chez *le Casdo*, près de l'église ; c'était là que *Bidodus* était déposé. Précisément, la Jeunesse de Cour se trouvait dans le même café.

Afin d'écarter d'eux tout soupçon, nos Berzéens se mirent à boire et se conduisirent comme de vrais boute-en-train.

Mais pendant que les autres riaient et chantaient à gorge déployée, l'un d'eux, Louis G., parvint à tromper la surveillance dont *Bidodus* était l'objet et à se tapir sous une table dans la chambre où il était déposé.

Avant de partir, la Jeunesse de Cour eut soin de fermer à la clef la porte de cette chambre, en vue de prévenir toute tentative d'enlèvement. Mais il était trop tard : le loup se trouvait dans la bergerie. Toujours pour donner le change, ceux de Berzée suivirent les autres.

Tandis que les camarades s'amusaient à qui mieux mieux, notre Louis, toujours à croupetons sous la table, ne se trouvait pas précisément à la noce. Aussi est-ce avec une joie bien douce qu'il vit la nuit descendre sur la terre. C'était tout ce qu'il attendait pour tenter une évasion.

Avec mille précautions, il se releva, se dirigea vers la fenêtre qu'il ouvrit en faisant jouer l'espagnolette, plaça *Bidodus* sur la tablette et escalada le mur. Une partie de son programme était exécuté ; il ne lui restait plus qu'à mettre son butin en lieu sûr.

Après avoir chargé *Bidodus* sur son épaule, il ferma les chassiss et non sans difficultés, parvint à gravir les rochers qui le séparaient de la campagne. Il était enfin libre et loin des regards indiscrets.

Tout fier de son exploit, Louis s'empressa d'aller rejoindre ses compagnons qui dansaient sur la place et de leur raconter ce qui s'était passé. Aussitôt, ils quittèrent ce lieu de divertissement et, en faisant de grands détours, allèrent reprendre *Bidodus* où il avait

été abandonné. Pour le transporter plus facilement, ils volèrent une vieille échelle qui fut utilisée en guise de brancard.

Ils s'en retournaient ainsi paisiblement lorsqu'en descendant près du château de Cour, un des échelons de l'échelle se rompit et *Bidodus* dégringola jusque contre la porte du château. Ce bruit mit en fuite plusieurs personnes de Berzée qui, pour regagner leurs pénates, suivaient le même chemin.

Lorsque le calme fut rétabli, nos farceurs abandonnèrent l'échelle et décidèrent de porter *Bidodus* à tour de rôle. C'est ainsi qu'ils firent leur rentrée dans le village.

A Berzée, toutes les maisons étaient fermées, ce qui n'était pas du goût de nos lurons : ils désiraient se désaltérer et mettre *Bidodus* en sûreté. Dans ce but, ils allèrent frapper à la porte d'un estaminet, mais le maître du logis fit la sourde oreille. S'étant aperçu qu'une des fenêtres était imparfaitement close, ils firent choir *Bidodus* dans la place. Connaissant toutes les dispositions de la maison, ils savaient qu'un lit se trouvait contre la fenêtre et que par conséquent, aucun dégât n'était à craindre par suite de la chute. Le visiteur inopportun eut raison de la surdité des prétendus dormeurs : la porte fut ouverte et en deux mots les nouveaux venus racontèrent leur escapade.

Ils placèrent alors *Bidodus* sur un mur qui se trouvait devant la maison et mirent à ses côtés un pot de bière, une chope et une poupée faite avec de vieux chiffons et coiffée d'un bonnet.

C'est ainsi qu'il passa la nuit.

..

Le mardi, des gens de Cour ayant aperçu *Bidodus* à Berzée, s'empressèrent d'aller conter la nouvelle à leurs concitoyens.

Pour jouer une nouvelle farce à leurs voisins, les Berzéens changèrent de place *Bidodus* et tous les accessoires. Ils les placèrent sur une chapelle avoisinante, qui existe encore.

Le lendemain, Mercredi des Cendres, la Jeunesse de Cour vint reprendre son bien. Elle était accompagnée d'un tambour et d'une ribambelle de gamins. Au moyen de grandes cordes, nommées *combias*, ils lièrent *Bidodus* par le cou et le traînèrent ainsi jusque Cour. Ce fut pour lui le chemin du calvaire : les horions et les injures ne lui firent pas défaut. « Puisqu'il a été voir les filles à Berzée, disaient-ils, nous n'en avons plus besoin. »

En arrivant dans le village, ils commencèrent la tournée des cafés. Au cours de cette promenade, *Bidodus* fit une chute si malheureuse sur le seuil d'une porte, qu'il fut décapité. Les jeunes gens achevèrent de le briser et enterrèrent les débris au milieu de la place.

*Bidodus* disparu, il s'agissait de le remplacer au plus tôt, non seulement parce qu'il était une source de profit pour le commerce local, mais aussi parce que la Jeunesse ne voulait pas rester la risée des **Berzéens**.

Un tailleur de pierre du village, Louis S..., fut chargé de cette besogne, pour laquelle il toucha 25 francs.

Quand le travail fut terminé, on décida de baptiser le nouveau-né. A cet effet, on fit choix d'un curé, d'un clerc, d'un parrain, d'une marraine et d'une sage-femme. Cette dernière place fut occupée par un homme. Etant donné que le bébé pesait 80 kilogs, cette dérogation aux usages parut assez se justifier.

En présence du grand nombre de postulants, on eut recours pour la collation de ces places, à la mise à prix habituelle. S'il faut en croire ce que nous racontait une bonne vieille maman, ces places se disputèrent chaudement. Ainsi, à cette époque, elle avait 18 ans et son père désirait beaucoup qu'elle fût la marraine de *Bidodus*. Elle s'était donc présentée au « passage des places », mais en présence de l'acharnement des différents compétiteurs, elle avait dû renoncer à son rêve après avoir surenchéri jusqu'à concurrence de 25 pots.

Le curé de l'endroit fit son possible pour empêcher ce baptême impie d'avoir lieu et il prédit que tous ceux qui y participeraient s'en repentiraient amèrement. Ses exhortations restèrent vaines et le dimanche de la St-Jean, jour de la fête du village, il fut procédé au baptême dans la prairie que nous connaissons.

Au cours de cette cérémonie, on fit promettre à *Bidodus* de ne plus quitter le village et de s'attacher à la Jeunesse pour toujours.

La légende assure que tous les participants actifs au baptême de *Bidodus* furent atteints dans leurs affections les plus chères : le soi-disant curé eut une fille avec une gueule-de-loup ; le clerc, une fille avec un pied équin ou pied de cheval ; le parrain, un garçon débile, malingre, qui ne put jamais marcher sans béquilles ; la marraine, un garçon rachitique et enfin, la sage-femme eut un garçon avec un bec-de-lièvre.

Les habitants de Cour virent dans tout cela, une intervention surnaturelle pour les punir de leur impiété et nous pensons que si — ce qu'à Dieu ne plaise ! — on leur ravissait l'actuel *Bidodus*, on trouverait difficilement des acteurs pour recommencer le fameux baptême!...

JULES VANDEREUSE.



## LE « CYCLE » DE JEAN DE NIVELLE

Suite. — Voir ci-dessus p. 109.

### II.

#### Jean de Nivelles en Brabant.

##### 1. — Un Monument nivellois.

Sur l'une des deux tours en pierres blanches, hautes de cinquante mètres environ, qui flanquent la flèche de la collégiale de Sainte-Geotrude, à Nivelles en Brabant, se trouve une statue de huit pieds de haut, composée de plaques de cuivre doré travaillées au marteau; elle est posée sur un soubassement extérieur attenant à la tour. On l'appelle vulgairement *Djean-Djean*, ou *Djean d' Nivelles* (1).

Jadis elle frappait les heures, au moyen d'un marteau, sur la cloche placée à l'intérieur de la tour. Depuis 1704, époque à laquelle l'horloge fut placée au clocher principal, elle frappa les demi-heures, jusqu'à ce qu'en 1859 l'incendie ayant réduit en un monceau de cendres et de métal la belle sonnerie de l'antique collégiale, cette figure, qui était donc ce qu'en France on appelle un « jaquemart », fut condamnée à l'inaction et à l'immobilité. Elle a cependant conservé son marteau dont elle semble menacer encore la cloche que le feu du ciel lui a si cruellement ravie.

Primitivement, ce jaquemart se trouvait sur l'Hôtel-de-Ville, et l'on raconte qu'il y frappait les heures tour à tour avec une statue de femme, placée de l'autre côté de l'horloge. Mais s'il est vrai que *Djean-Djean* fonctionna sur cet édifice jusqu'à sa démolition

(1) La photographie ci-contre a été prise par M. Goffin-Tamine, photographe à Nivelles. En raison de son exactitude, on l'a choisie pour orner, en grand format, avec quelques autres, un corridor de l'Hôtel-de-Ville et pour figurer dans la collection des cartes postales locales, du genre de celles que l'on a maintenant le bon goût de faire un peu partout pour signaler, au dehors les curiosités de nos villes.

arrivée au XVII<sup>e</sup> siècle, l'existence de toute autre statue est absolument controuvée. Le nom de *Tour Madame* donné à la tourelle Nord, qui fait pendant à la tour *Djean d' Nivelles*, s'explique par le fait que celle-là touchait à la chapelle abbatiale et à l'hôtel des abbesses.

On ignore positivement l'origine du jaquemart et l'époque à laquelle il apparut dans ses fonctions. Ce mystère a plus d'une fois découragé la curiosité des archéologues locaux, sans cesser d'exciter, au dehors, l'imagination des inventeurs de contes. Toute une littérature s'est orientée vers cette statue, et, pour plusieurs auteurs, c'est ici que l'on doit rechercher l'origine du proverbe. Pour les uns, la statue est la glorification de quelque personnage historique, dans la légende de qui l'un ou l'autre chien se serait distingué. Pour d'autres, le jaquemart porte le nom de son donateur, et il y eut, comme on s'en doute, bien d'autres Jean de Nivelles que le seigneur de Montmorency-Nivelles, dont nous aurons à nous occuper dans un prochain chapitre. Pour d'autres enfin, et c'est ici la conjecture la plus singulière, le Jean de Nivelles du proverbe n'est autre que la statue elle-même!



L'influence de cette littérature fut telle, qu'à un moment donné, en 1874 ou 1875, on jugea bon de donner pour compagnon à *Djean d' Nivelles*, en vue, dit-on à présent, de le distraire en son inaction, un affreux chien vert, qui avait d'abord servi d'enseigne à un chapelier de la Grand'Place voisine. C'était déshonorer ce tranquille et sympathique héros. Les éléments déchainés tirèrent de cette profanation une épique vengeance. Pendant l'ouragan du 12 mars 1876,

une rafale renversa le toutou, lequel « orne » à présent le Musée archéologique de l'arrondissement — preuve désormais catalogable de l'influence des mauvaises lectures sur l'esprit des restaurateurs de nos monuments nationaux !

Cette aventure burlesque a donné lieu, chez un des plus célèbres écrivains belges, à une boutade assez amusante :

Cette réputation chagrine (du chien proverbial qui fuit quand on l'appelle) s'est trouvée confirmée par un fait qui ne laisse aucun doute sur le caractère du rébarbatif quadrupède. Jean de Nivelles, le guerrier hardi du xv<sup>e</sup> siècle, dont la haute silhouette de cuivre doré s'accroche toujours à la tour de Sainte-Gertrude, partageait autrefois son piédestal avec la bête que l'histoire a associée à son nom ; mais le sentiment de l'indépendance avait des racines si profondes dans le légendaire toutou, qu'il profita d'une tempête pour se séparer violemment du guerrier ; et, jugeant à cette obstination que, si on le replaçait, il céderait de nouveau à son penchant, on laissa le grand Jean tournoyer son épée (?) dans l'air sans lui restituer son rétif compagnon (1).

On prétend que le jaquemart date du xv<sup>e</sup> siècle au plus tard : l'Hôtel-de-Ville où il était primitivement installé datait de ce siècle ou du suivant, et la cloche à laquelle il était destiné aurait été fondue en 1469, si l'on en croit une copie de l'inscription qu'elle portait, conservée aux archives de Nivelles (2). Ces arguments sont assez sérieux, et ils sont, dit-on, confirmés par un examen des détails du costume même de la statue, de son casque, de ses brodequins, de sa cotte. Si l'on écarte le casque, dont la forme perdura deux siècles encore chez les chevaliers, et la chaussure qui n'a pas de signification particulière, on doit remarquer que la cotte sous cette forme écourtée n'était en usage chez les nobles qu'au xiii<sup>e</sup> siècle. On l'appelait *jaque*, et l'on a voulu faire de ce mot l'origine du nom même de ces statues. Cette cotte de mailles de dimensions restreintes et serrée au corps donna naissance au xiv<sup>e</sup> siècle au jaquet civil, lequel apparut à l'époque où, sous les Valois, se fit une si singulière et si subite révolution, que l'histoire du costume en France n'en compte peut-être pas d'autre exemple avant le dernier siècle. Le jaquet fit place au xv<sup>e</sup> siècle à la houppelande. A cette dernière époque, où l'on veut rapporter la fabrication de notre statue, le jaque, tombé en désuétude chez les nobles depuis deux siècles, n'était plus guère en usage que chez les gens de pied, c'est-à-dire les gens de peu. C'était bien là le vêtement drôlement prétentieux dont on devait habiller ces mannequins ridiculement bardés, armés d'un marteau, et dont le rôle chevaleresque consistait à frapper sur une cloche.

(1) CAMILLE LEMONNIER, *La Belgique*, in-8°. Paris, Hachette 1888, p. 75.

(2) TARLIER et WAUTERS, *Histoire et Géographie des communes belges. Ville de Nivelles*. In-8°, Brux. 1862, p. 137, col. 1.

Que le jaquemart brabançon date du xv<sup>e</sup> siècle ou d'après, on doit donc lui accorder la valeur d'un grotesque. C'était du reste, à l'origine, la signification de ces statues, dont il existe encore des exemplaires en France. On ne concevrait point que l'on eût fait un monument sérieux pour une utilisation aussi peu chevaleresque.

Le sentiment populaire n'a cependant point conservé cette conception avec exactitude. Il est vrai que, soit par la drôlerie voulue de leur accoutrement, soit par celle de leur geste compassé toujours le même et de leur rôle assurément indigne d'un guerrier, les jaquemarts ont été souvent un sujet de plaisanteries dans la région qu'ils illustraient. Mais sur les lieux mêmes, les jaquemarts, frappant les cloches à une époque où l'horloge communale réglait la vie de chacun, attirant par conséquent les regards de tous bien des fois sur un jour, et du reste perchés près d'un point où les yeux se portaient en si fréquents besoins, il n'est pas étonnant qu'ils aient acquis de la population une attention plutôt bienveillante.

En fait, dans chaque ville où il y eut quelque jaquemart, on le considéra volontiers, sans trop d'ironie, comme une gloire locale et familière, mais il n'est pas étonnant que les voisins aient profité de cette tendance pour satiriser à l'aise les citoyens au sujet de ces gloires (1).

Tel est bien l'esprit dans lequel est considéré par les *Aclois* (2) le jaquemart nivellois. On le verra clairement par la suite. Et s'il en est véritablement ainsi, nous aurons le droit d'en tirer quelques conclusions sur le sujet principal de cette étude.

En attendant, examinons en elles-mêmes les différentes conjectures par lesquelles on a voulu faire du jaquemart un souvenir du proverbe célèbre, ou l'objet même de ce proverbe.

## 2. — Le jaquemart et Jean de Nivelles.

C'est au début du xviii<sup>e</sup> siècle qu'est cité pour la première fois le jaquemart à propos du proverbe. Du moins il paraît bien que c'est ainsi qu'il faut entendre cette note de BRUZEN DE LA MARTINIÈRE :

(1) Les trois jaquemarts de l'hôtel de ville de Compiègne jouissent encore dans la contrée d'une grande popularité. (*Grande Encyclopédie*, v<sup>e</sup> Jaquemart). Celui de Dijon a fait l'objet d'une curieuse étude publiée en 1832, et intitulée *L'illustre (sic) jaquemart de Dijon* (cité par LE ROUX DE LINCY, *Liv. des prov.*, II, 44). On pourrait multiplier ces exemples.

(2) *Aclois* est le nom, d'origine et de sens inconnus, que les gens du dehors donnent aux Nivellois par plaisanterie, comme on appelle *copères* les Dinantais. Ce blason a été repris par les wallonistes et archéologues du lieu comme un symbole de leur attachement au sol — dans un esprit analogue à celui qui fit revendiquer hautement le nom de « Gueux » par les Révolutionnaires néerlandais du xv<sup>e</sup> siècle.

Jean de Nivelles, dont on parle tant, n'est autre chose qu'un homme de fer, qui est tout droit sur ses pieds au haut d'une tour, auprès de l'Horloge de Nivelles, sur la Grand'Place : cet homme de fer sonne les heures avec un marteau (1).

Le savant belge DEWEZ, dans son *Dictionnaire géographique*, dit à peu près la même chose : seulement il change en bronze l'homme de fer — qui est en plaques de cuivre :

Jean de Nivelles, qui fait tant de bruit au loin, n'est autre chose qu'un homme de bronze placé au-dehors de la tour de la collégiale, sur la Grand'Place, lequel sonne, non pas les heures, comme disent toutes les géographies (2), mais les demi-heures, avec un marteau, sur la grande cloche (3).

Ces auteurs ne disent point expressément que le jaquemart brabançon serait le Jean de Nivelles du proverbe, mais ils le sous-entendent assez clairement.

Cependant, il n'est plus question ici du fameux chien. Nous avons vu qu'il n'en pouvait être question d'aucune manière, le jaquemart n'ayant été pourvu d'un chien que passagèrement et beaucoup plus tard, d'une façon tout à fait anecdotique, pourrait-on dire — et le Jean de Nivelles en cuivre n'ayant jamais été traité de chien !

Il appartenait à QUITARD d'arranger cette affaire. Voici la fantaisie que cet érudit imprime, à titre d'explication de l'origine du proverbe, origine, dit-il, « moins connue et peut-être plus exacte. » Ce PEUT-ÊTRE vaut un long poème :

Il y avait autrefois (!) sur le haut clocher de Nivelles [sic] un homme de fer, appelé Jean de Nivelles, qui frappait les heures sur la cloche de l'horloge. Comme les heures représentées par des statues (!) ne se montraient que pour disparaître à mesure que ce jaquemart semblait les appeler avec son marteau, on (!) disait d'une personne qui se déroba à un appel qu'elle était *comme les heures de Jean de Nivelles*. Le peuple, qui abrège volontiers les termes, même aux dépens du sens, supprima *les heures*, en attribuant le rôle qui leur appartenait à Jean de Nivelles; et plus tard, probablement (!) à l'époque où l'on traita de *chien* le seigneur du même nom, il introduisit cette épithète dans le dicton (4).

Inutile de dire que toute cette histoire (reproduite par LAROUSSE (5) sur la foi du « savant M. Quitard ») ne repose absolument sur rien.

(1) *Le grand dictionnaire géographique et critique*, La Haye, 1726, 10 vol. f. Au mot *Nivelles*.

(2) Nous savons qu'en effet le jaquemart sonna les heures jusqu'en 1704, puis les demi-heures jusqu'en 1859, année depuis laquelle ce guerrier est inoccupé.

(3) DEWEZ, *Dictionnaire géographique du Royaume des Pays-Bas*, in-8°, Bruxelles 1819, au mot *Nivelles*. — Ce savant, qui avait épousé une Nivelloise, a vécu longtemps à Nivelles.

(4) QUITARD, *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des Proverbes*, etc., in-8°, Paris 1842, p. 225-226.

(5) LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, v° *Chien*.

Notre facétieux GACHET s'était du reste chargé de démontrer à sa façon que LA MARTINIÈRE et DEWEZ, quoique ne citant pas de chien, avaient néanmoins raison dans leur conjecture. Il écrit en effet : « Cette figure ou statue n'est qu'un monument auquel on a » rattaché ce nom du personnage historique qui l'a donné à l'église » collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles. » Et là-dessus, il ne manque pas de revenir sur la vieille histoire des Montmorency-Nivelles, à laquelle il donne, du reste, un tour particulièrement curieux. Voici sa version (1). On jugera avec nous qu'elle est assurément le bijou du « cycle » de Jean de Nivelles :

Bouchard V, sire de Montmorency, ayant épousé Laure de Hainaut, fille de Beauvain IV et d'Alix de Namur, venait souvent en nos pays. Se trouvant en 1156 à Nivelles (sic), il alla voir, comme princesse et dame de la ville, l'abbesse de S<sup>te</sup>-Gertrude. La révérende et noble dame le reçut au milieu de ses chanoinesses, lesquelles, comme on sait, allaient religieusement vêtues le matin et séculièrement le soir, et pouvaient sortir du cloître pour se marier. Une de ces jeunes dames lui ayant plu, Bouchard la séduisit et il en eut un fils, qu'on nomma simplement Jean de Nivelles. Étant devenu grand et beau chevalier, son père lui donna un petit apanage. Il brilla en quelques tournois; et à la cour du bon duc Godefroid-le-Courageux, il fit conquête d'une jeune et gentille damoiselle, qu'il emmenait en son petit manoir, près de Nivelles.

Cheminant joyeusement avec la dame en croupe sur son palefroi, et suivi de son fidèle lévrier, il fit rencontre d'un haut et noble chevalier, qui remarquant la jeune fille qu'il avait en sa compagnie, barra le chemin et déclara qu'il voulait la disputer...

Quoique Jean ne craignît pas de rompre une lance, il proposa à l'inconnu, au lieu de se battre, de se rapporter au choix de la belle, qui serait libre de suivre qui elle voudrait. L'étranger le voulut bien; et à la grande surprise du pauvre Jean, la dame le quitta incontinent, pour s'en aller avec le grand chevalier. Jean de Nivelles reprit tristement sa route, n'ayant plus pour ami que son chien. Mais au bout d'un moment, la damoiselle, qui aimait le chien, parce qu'il était beau et fidèle, dit à son nouvel amant qu'il fallait aussi le demander à Jean. Le chevalier retourna sur ses pas; et rejoignant le jeune homme, il lui demanda donc son chien. — Souffrez, dit Jean de Nivelles, que le moyen que nous avons pris d'abord serve encore cette fois-ci. Appelez mon chien à vous; et qu'il soit à celui qu'il voudra suivre. Le chevalier trouva que Jean de Nivelles parlait avec sagesse, mais il eut beau appeler le gentil lévrier; il ne suivit pas l'exemple de sa maîtresse; et, au contraire, plus le chevalier l'appelait, plus le digne chien s'enfuyait devers son maître qui, ainsi, le conserva.

Cette histoire de GACHET a été signalée comme légende locale, d'après l'*Emancipation*, par WOLF, *Niederländische Sagen* (Leipzig 1843, p. 230 n° 134) (2); puis par MARIA VON PLOENNIES *Sagen Belgiens* (in-12 *Köln* 1846, p. 261 à 264) et dans la traduction française de ce petit livre par LOUIS PIRÉ (in-12, Cologne 1848). La vogue littéraire

(1) D'après l'article déjà cité de *L'Emancipation*, n° du 1<sup>er</sup> août 1834.

(2) Sur WOLF, folkloriste, voir *Wallonia*, t. IV (1896) p. 15.

de ce joli récit a été également enviable : on le retrouve notamment dans une ballade (anonyme ?) publiée par une feuille locale intitulée *La Nivelloise*, n° du 18 août 1889 ; dans une chronique de M<sup>me</sup> VAN DE WIELE dans *l'Office de Publicité* (n° du 25 novembre 1889), reproduite par *l'Actot* du 29 décembre suivant ; enfin dans une nouvelle signée ALFRED JANAX, publiée (sans doute en découpage d'un autre journal) par la *Gazette de Nivelles* du 20 mars 1892.

Ce conte, infiniment plus honorable pour le chien que tous les autres et surtout que le proverbe, méritait certes des destinées littéraires aussi honorables. Mais nous devons regretter qu'au point de vue folklorique il n'ait pas encore été jusqu'à présent signalé comme une supercherie.

D'abord, il n'y a certainement rien dans l'histoire de Bouchard V qui permette de lui attribuer un aussi auguste bâtard à Nivelles (1) ; et l'histoire des abbesses n'a, que je sache, donné lieu à aucun Jean de Nivelle. Mais cela fût-il, il importe de dire que le fabliau de la princesse volage et du chien fidèle, qui a une origine bien plus lointaine, n'a jamais été populaire à Nivelle. Il est, en réalité, en cette histoire, un produit des fortes lectures de GACHET.

Cet auteur constatait du reste lui-même dans une interpolation que nous avons supprimée ci-dessus en faveur de la rapidité du récit, que ces aventures ont été mises sur le compte de GAUVAIN dans les vieux romans français. On peut voir là-dessus LEGRAND D'AUSSY, *Fabliaux et contes* (1<sup>re</sup> éd. Paris, 1779, au roman du chevalier à l'Épée) répété par IMBERT, *Fabliaux choisis mis en vers*. Paris, 1788.

M. GASTON PARIS, dans *l'Histoire littéraire de la France* (t. XXX pp. 45 à 65, et 67) parle longuement de ce conte misogynne dans son analyse du Roman de Raguidel (14<sup>e</sup> siècle) où il se trouve visiblement mutilé. On le trouve aussi, défiguré encore une fois, dans le roman de Tristan en prose. « Il provient sans doute, dit ce sayant, d'un ancien lai que nous n'avons plus. »

Le conte de la maîtresse volage et du chien fidèle a fait l'objet, en 1893, d'un article de M. DONCIEUX dans la *Revue des traditions populaires* (t. VIII, 1893, p. 513 à 518), à propos d'une romance qui fut assez populaire et peut-être imprimée à la fin du dernier siècle ou au commencement de celui-ci. M. DONCIEUX est également d'avis que le conte, en ses trois rédactions anciennes, présuppose un ancien lai

(1) Cf. ANDRÉ DU CHESNE. *Histoire généalogique de la Maison de Montmorency et de Laval*, in-fol. Paris 1624, p. 112 à 122. — ANSELME DE S<sup>te</sup>-MARIE. *Hist. général. et chronolog. de la Maison royale de France*, etc. Chap. et pp. variables selon les éd. — DESORMEAUX. *Hist. de la Maison de Montmorency*, Paris 1764, 5 vol. in-12. t. I, pp. 189 et suiv. et II, 188 à 191.

« apparemment d'origine celtique, une telle conception du caractère féminin n'ayant, dit-il, rien que de conforme au génie breton ».

..

A la suite de la fausse légende dont il vient d'être question, GACHET émet une conjecture singulière. C'est, dit-il, Jean de Montmorency-Nivelles qui donna le jaquemart à la collégiale. Cette opinion, il ne l'appuie, faut-il le dire, ni par des documents, ni par un raisonnement. Certes on ne peut dire *a priori* que le jaquemart soit une invention des Nivellois : on ne sait rien de ses origines. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que son donateur, s'il existe, ne s'appelait pas Jean de Nivelles. Car enfin, pour qui donc aurait-ce jamais été un honneur d'avoir son nom attaché à une machine pareille ?

Suivant une autre conjecture au moins aussi étonnante, le jaquemart serait un monument commémoratif, élevé en l'honneur de quelque grand homme !

Il faut évidemment ne pas se rendre compte de l'esprit dans lequel les jaquemarts ont été inventés, ni savoir l'espèce de considération dont ils ont naturellement joui, pour se livrer à de pareils dévergondages d'imagination. Depuis qu'il y a des cloches, elles ont eu des battants. Un jaquemart a donc toujours été une complication inutile d'un objet simple. Tous les détails de forme que l'on peut relever dans les jaquemarts, prouvent que seul l'esprit facétieux de nos ancêtres trouvait son compte dans cette invention mirifique. Il faut ne pas réfléchir un instant pour considérer un jaquemart comme un monument le moins du monde sérieux.

Chose à peine croyable, cette absurdité a cependant préoccupé plusieurs auteurs, elle a donné lieu à diverses recherches, et elle a assuré une certaine notoriété rétrospective à toute une série de Jean de Nivelles plus ou moins historiques.

Nous en dirons quelques mots puisque ces recherches auraient pu tout aussi bien tirer directement leurs effets du fameux proverbe. A ces Jean de Nivelles de la dernière heure, il ne manquait, en effet, qu'un toutou — et ce n'était qu'une affaire d'imagination. En fait, on est parvenu à en doter, comme on le verra bientôt, au moins un, et non le moindre, de ces personnages complaisants.

La première citation que nous trouvons de cette idée qui rattache au jaquemart le souvenir d'un grand homme, contient précisément, à côté d'une réfutation sommaire, toute une énumération de Jean de Nivelles divers et variés. Elle est de TALLIER et WAUTERS, dans leur étude de l'histoire de Nivelles :

On a répété bien des contes à propos de cette statue de cuivre. Suivant quelques-uns, elle rappelle le souvenir du célèbre docteur Jean de Nivelles. Nous nous bornerons à observer que ce nom de Jean n'est qu'une dénomination banale... S'il fallait attribuer l'origine du nom de Jean de Nivelles à un personnage ayant réellement existé, nous en trouverions cent pour un dans toutes les classes de la société : outre le chanoine dont nous venons de parler, on pourrait citer Jehan le Nivellois, trouvère du 12<sup>e</sup> siècle ; un Jehan de Nivelles, maire de Braine-le-Comte en 1489 ; maître Jehan de Nivelles, exécuteur de la haute justice de monseigneur, dans la ville de ce nom, en 1493 ; Jean de Nivelles, qui possédait plusieurs maisons à Genappe, à la même époque, etc. (1).

Tel est l'extrait, qui fait déjà bonne justice de la thèse. Ces auteurs ajoutent cependant : « Jean de Nivelles a servi de prétexte à des (?) proverbes, à des chansons familières, que nous n'essaierons ni d'exposer, ni d'expliquer ». C'est toujours l'erreur foncière qui fait du jaquemart le point d'origine de tout le cycle.

Arth. DINAUX tombe dans les mêmes errements en son article sur le trouvère qu'il appelle aussi Jehan le Nivellois. Nous parlerons plus loin de ce personnage. Mais après avoir rapporté un certain nombre de conjectures sur la personnalité du Jean de Nivelles proverbial et du jaquemart, il fournit en ces termes l'une des opinions les plus singulières que nous ayons à rapporter :

Ordinairement (?) les *Jacquemars* (sic) des horloges étaient des Maures ou des Sarrasins auxquels on attachait une besogne servile comme celles qu'on donne aux prisonniers de guerre. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que nous possédons un scel en bronze, ovale oblong, qui paraît (?) provenir de Nivelles et qui représente une tour crénelée, dont la plate-forme est surmontée d'un personnage vu à mi-corps, coiffé à la turque ; le sceau gothique est malheureusement un peu fruste, et ne laisse lire complètement que les mots : s. JOHIS. DE NIVELL... CH...

(1) TARLIER et WAUTERS, *ouvr. cité* p. 137. — Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les de Nivelles étaient nombreux en Brabant et en Hainaut, ce qui s'explique par le fait que beaucoup de familles n'avaient alors d'autre nom que celui de leur lieu d'origine. M. ERNEST MATHIEU nous adresse la liste suivante, relevée au cours de quelques lectures : 1313. Agnès de Nivelles, sœur de Jacquemart le Cordier. (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, XV, 388). — 1339 : Ernoul de Nivelles, homme de fief du comté de Hainaut, (L. DEVILLERS, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, I, 80). — 1365 : Jacques de Nivelles, moine à Lobbes (*ibid.* II, 74). — 1391 : Jacques dit Nivelles, diacre du diocèse de Sens, notaire apostolique, (*ibid.* II, 497). — 1381 : frère Jehan de Nivelles est envoyé en Pouille nonchier (annoncer) le trépas de Monseigneur d'Enghien (cour féod. du Hainaut, 1<sup>er</sup> rég. aux plaids, Arch. de l'Etat à Mons). — 19 février 1337 : Acte passé « en la maison Jehan de Nivelles » à Mons, présents... Jehan de Nivelles, le fils, comme tenaule de Saint-Germain à Mons. (*Annales cit.* XV, 466-7). — 1423 : Jehan de Nivelles, échevin de la cour del Haye à Frasnes-lez-Gosselies. (PRUD'HOMME, *Les Echevins et leurs actes en Hainaut*, p. 48). — 1425 : Jean de Nivelles, sellier, fut banni pour quatre ans du comté de Hainaut comme partisan du duc Jean IV. (DEVILLERS, *op. cit.* IV, 492 note). — 1433 : Martin de Nivelles, sergent du comté de Hainaut. (*Ibid.* V, 192). — 1470 : Jacquemart de Nivelles, échevin de la tenaule de l'abbaye de Saint-Ghislain, à Dour. (PRUD'HOMME, *op. cit.* p. 48). — 1490 : Jacquemart de Nivelles, échevin de Leernes et Wespes (*ibid.*, 276).

Le Jehan de Nivelles de la chanson populaire, celui de la tour de l'horloge, le personnage pas mal grotesque du scel que nous venons de citer, tout n'appartiendrait-il pas à un de ces fous en titre d'office qu'on voyait anciennement dans nos joyeuses villes de la Flandre ? Comme soutien à cette pensée, nous ajouterons que nous avons vu à Valenciennes un tableau représentant *Jehan de Nivelles* disant à Louis XIV, en 1677 (année de la prise de Valenciennes) : Mon cousin, soyez le bien venu ! C'était sans doute un des privilèges de ce personnage d'apostropher ainsi les rois. Il nous semble qu'il y a là quelque grain de folie (1).

Les idées que DINAUX exprime au sujet des jaquemarts en général et de celui de Nivelles en particulier semblent bien originales ! Celui-ci, nous le savons, n'a rien de mauresque en son aspect, sa tourelle n'est pas crénelée, et il est à côté, non dessus ; on peut ajouter qu'il n'y fut pas toujours, et qu'il trôna d'abord à l'ancien Hôtel-de-ville jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (2). Dans ces conditions, si le scel gothique de DINAUX est Nivellois, c'est un scel tout-à-fait étonnant. Au reste, les annales de Nivelles ne parlent point de ces fous d'office qui, au dire de l'auteur, se voyaient dans les joyeuses villes de la Flandre. S'il en avait existé un à Nivelles, assez remarquable pour avoir suscité la fameuse chanson, le fameux proverbe et le non moins fameux jaquemart, il serait bien extraordinaire que personne n'en eût jamais parlé avant DINAUX. Quant au reste, si un fou de Valenciennes s'est appelé Jean de Nivelles au XVII<sup>e</sup> siècle, ce fou est un fou plagiaire, puisque, ce que n'ignorait point l'auteur, la chanson de Jean de Nivelles datait alors d'au moins un siècle.

Les « Jean de Nivelles » que citent TARLIER et WAUTERS sont plus intéressants, toute thèse à part. Ils ont eu du reste une destinée bien plus sérieuse dans la littérature de notre héros, puisqu'il y a cinq ans, M. G. DESCAMPS les citait encore à la file dans son curieux article déjà signalé (3) qui a fait en son temps le petit tour de la presse belge.

Ces personnages sont un trouveur, un croisé, et un prédicateur, tous trois du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècles, et un seigneur du XV<sup>e</sup>, également nommé Jean de Nivelles ou à peu près.

Les rapprochements établis entre Jean de Montmorency-Nivelles (mort en 1477) et le jaquemart brabançon, ne reposent que sur une analogie de nom, et ne peuvent s'expliquer que par la tradition identifiant ce seigneur avec le Jean de Nivelles du proverbe. Nous parlerons en détail de cette tradition dans le chapitre troisième de ce

(1) A. DINAUX, *Trouvères belges*, t. IV : *Trouvères brabançons, hainuyers* (sic), *liégeois et namurois*, in-8°, Brux. 1863, p. 557 et 558.

(2) Voir ci-dessus p.

(3) « Cadet-Rousselle et Jean de Nivelles », dans *Journal de Mons illustré*, n° du 22 décembre 1895.

travail. Il suffira ici de constater qu'aucun document historique, de quelque valeur que ce soit, ne signale le seigneur ainsi nommé comme ayant eu le moindre rapport, même occasionnel, avec la ville brabançonne.

Le trouveur n'est autre que *Jehan dit li Niveltois* ou *Nivelais*, *Nveltois* ou *Nvelais*, *Nivelton* ou *Venelais*. Il est l'auteur d'une Vengeance d'Alexandre, qui fait suite au célèbre roman d'Alexandre dans plusieurs manuscrits de ce dernier. A son sujet, A. DINAUX disait : « Nous aurions mauvaise grâce d'omettre Jehan li Nivelais ou » li Nivellois dans la liste de nos trouveurs brabançons ou flamands, » lorsque La Serna Santander, le baron de Reiffenberg, Van Hasselt » et d'autres savants belges n'ont pas hésité à le classer parmi les » anciens poètes du pays. Ils diffèrent seulement sur son lieu de » naissance<sup>(1)</sup> ». On est resté, en effet, longtemps dans une incertitude complète au sujet non seulement de la nationalité du trouveur, mais aussi de l'époque où il écrivit son poème. On n'est guère d'accord encore sur le second point : selon M. P. MEYER, son œuvre serait de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XIV<sup>e</sup> ; selon M. G. PARIS le poème pourrait être antérieur d'un siècle. Mais il est certain maintenant que Jehan s'appelait *li Venelais* et qu'il doit être rayé de la liste de nos trouveurs nationaux<sup>(2)</sup>.

La conjecture suivant laquelle le jaquemart serait une représentation d'un croisé de l'an 1200, nommé « Maître Jehan de Nivelles » a été signalée pour la première fois en 1847 dans un journal nivellois, (avec l'aveu qu'on n'a trouvé aucune trace de ce personnage dans les archives de la ville et du chapitre) et qui le cite d'après une note de LE MAYEUR<sup>(3)</sup> dans son poème *Les Belges*, p. 275 (in-12, Bruxelles, 1812). Cette référence suffit à faire justice de l'indication : l'ouvrage de LE MAYEUR, qui avait la prétention de révéler aux Belges leurs gloires nationales, en a grossi le nombre dans des proportions telles qu'il ferait douter de l'existence des grands hommes les plus authentiques. Cet ouvrage n'a absolument aucune valeur, et l'on trouverait aujourd'hui bien flatteuse l'épigramme que l'on fit sur l'auteur de ces « fastes » ridicules :

(1) ARTHUR DINAUX, *ouvr. cité* p. 549.

(2) La conclusion a été tirée d'un examen attentif des textes par M. MAURION WILMOTTE, Cf. son Rapport sur *L'Enseignement de la philologie romane à Paris et en Allemagne*, in-8°, Brux. 1886, p. 31.

(3) *Chronique de l'Arrondissement de Nivelles*, n° du 5 décembre 1847. Cité par *L'Acclot*, n° du 28 octobre 1883. L'article est attribué à M. FR. LEMAIRE qui, dans sa *Notice histor. sur la Ville de Nivelles*, in-12, Niv. 1848, signale encore cette conjecture ; mais il ajoute (heureusement !) qu'elle ne paraît pas « établie sur des preuves assez solides. »

Le Mayeur qui fit tant pour la Gloire Belgique  
Ne fit rien pour la science aux yeux de la critique<sup>(1)</sup>.

Le troisième personnage dont nous avons parlé a été signalé par le Nivellois LEMAIRE dans sa *Notice historique*, comme fournissant pour l'origine du fameux jaquemart, monument commémoratif, et même l'origine du proverbe français, une conjecture « qui pour être moins connue, n'en mérite pas moins de l'être ». C'est sous cette forme qu'un auteur avance ordinairement, en telles matières, sa petite opinion. « Arnould de Raisse, dit cet écrivain, raconte dans son livre intitulé *Auctarium ad natales sanctorum Belgii*, que dans le douzième siècle le couvent d'Oignies comptait au nombre de ses membres un nommé Jean de Nivelles, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, docteur en théologie, très bon prédicateur et ancien doyen de l'église de Saint-Lambert, à Liège ». Et partant de là, LEMAIRE fait un récit détaillé de la fin du saint homme, par une histoire qui mérite d'être reproduite ici, en raison de son originalité :

Le bienheureux Jean de Nivelles, dit la légende<sup>(?)</sup> était fort malade et s'en allait mourir. L'extrême fatigue et les austérités l'avaient tellement endolori, que tout bruit un peu vif, tout mouvement imprévu, redoublaient son agonie.

Ce cruel état durait depuis huit jours, lorsqu'on se décida d'écarter de lui son chien qu'il aimait beaucoup, mais qui, par ses jappements et sa vivacité, lui causaient de fréquents saisissements. D'abord on crut qu'il suffirait de le chasser, mais l'animal était si importun à revenir, car il était très attaché à son maître, qu'il fallut le mettre hors de la maison et le battre de verges, à toutes les heures du jour et de la nuit, pour le tenir éloigné.

La première journée, le saint vieillard ne dit rien, mais le lendemain il demanda son chien ; on lui dit qu'on l'avait *ôté* (*sic*) pour hâter sa guérison, et comme il soupirait, on ajouta qu'il devait supporter cette privation, si c'en était une pour lui, en esprit de pénitence. Jean garda le silence, mais on voyait qu'il était affligé. Le troisième jour, il demanda encore son chien ; on lui fit la même réponse et il se tut tristement encore.

Cependant la maladie faisait de rapides progrès : on vit bien que Jean allait mourir. Le matin du quatrième jour, il ne parla plus, mais il étendit la main pour caresser une dernière fois son chien fidèle. Un des frères fut touché de compassion et on alla rappeler le chien.

Ce fut peine inutile ; on avait battu tant de fois la pauvre bête pendant trois jours, que bien qu'il rôdât encore autour de la maison, il n'osa plus approcher ; et comme s'il se fût fait en lui une révolution, il s'enfuyait, au contraire, à mesure qu'on l'appelait.

Ce manège surprenant dura deux jours, autant que la dernière agonie du bienheureux Jean de Nivelles, et il fit l'étonnement de tout le pays. Ce qui y mit le comble : c'est qu'à l'heure où le maître trépassa, le chien s'élançant au loin s'enfuit et ne reparut jamais<sup>(2)</sup>.

(1) D'autres disent : « Ne fit rien pour la sienne... » c'est-à-dire pour sa propre gloire ! Devant ces deux versions, les commentateurs sont perplexes, mais ils ont tort : elles se complètent.

(2) LEMAIRE, *ouvr. cité. Notes supplémentaires*, p. 292 à 294.



Nous ne savons pas positivement où LEMAIRE a pris cette histoire qu'il donne comme légende, entre guillemets. Mais chacun s'en doute. Si elle est touchante, elle n'en constitue pas moins une de ces supercheres comme il en est tant dans ce cycle.

Ce que l'on connaît de positif sur le personnage a été recueilli et publié (1). Il en résulte que ce Jean de Nivelles fut réellement un homme remarquable, docteur en théologie, prédicateur célèbre et peut-être chanoine de la cathédrale de Liège. Mais rien ne nous dit qu'il fût personnellement nivellois ou seulement qu'il ait vécu à Nivelles. C'est du reste à l'abbaye d'Oignies qu'il mourut, et l'histoire n'a pas conservé le souvenir de son chien, s'il en eut.

Au reste, LEMAIRE lui-même ne croit point à sa conjecture plus qu'aux autres, car il a eu soin tout d'abord, avant de se décider à sacrifier littérairement lui-même à l'opinion de ceux qui « veulent absolument rapporter à une autre intention » la création du jaquemart, de rapporter l'intention qu'il croit, quant à lui, la seule authentique. Il s'exprime donc ainsi :

Jean de Nivelles est-il un monument historique, rappelle-t-il le souvenir d'un héros, d'un bienfaiteur de l'humanité, d'un homme qui s'est rendu recommandable par ses vertus, son industrie ou ses talents? Telle est la question qu'il s'agit de résoudre. Quant à nous, nous n'avons point vu qu'un Nivellois nommé Jean eût acquis pendant sa vie assez de gloire pour mériter de ses contemporains un témoignage aussi éclatant de sympathique admiration. En conséquence nous pensons qu'aucun fait historique ne se rapporte à la statue de bronze qui se trouve au sommet d'une des tours latérales de l'église de Ste-Gertrude, et que ceux qui ont établi Jean de Nivelles ne lui ont donné d'autre mission que de sonner les heures (2).

Cette finale, qui témoigne d'une si robuste clairvoyance, méritait d'être citée ici. Elle prouve qu'il a parfois du bon, le vieux proverbe qui veut que les saints ne soient jamais honorés en leur pays. Et que la sympathie un peu fruste dont les Nivellois ont entouré leur Jean de Nivelles, était plus clairvoyante que l'ingéniosité de tout un brelan de curieux, d'anecdotiers, de critiques... et même de savants !

Restons donc à Nivelles puisqu'au moins en ces matières, la sagesse y règne.

Et voyons sur place s'il est possible d'attribuer au jaquemart ou à son nom, une importance quelconque au regard du Jean de Nivelles de la chanson et du proverbe célèbres.

(1) Cf. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, 4 vol. in-4°, Brux. 1871. T. I, p. 199-200. Cet auteur ajoute qu'on trouve en l'an 1213 à Liège un autre Jean de Nivelles, chanoine de St-Jean ; mais c'est évidemment du premier qu'il s'agit ici.

(2) Ouvr. cité, p. 288.

### 3. — *Le jaquemart et les Nivellois.*

Il est hors de conteste que le point d'appui de toutes les conjectures qui ont rapporté le Jean de Nivelles proverbial au jaquemart brabançon est le nom même de ce dernier. Nous savons déjà que la statue est connue dans tout le pays wallon sous le nom de « Jean de Nivelles » et sous la dénomination plus familière de « Jean-Jean ».

Ce nom a donc une importance capitale. Mais il nous paraît qu'on doit en dire autant de la façon dont ce héros est considéré traditionnellement par son peuple. Ces deux éléments nous semblent même de nature à s'expliquer l'un l'autre : On s'attend bien à ce que l'origine du nom se perde, comme on dit, dans la nuit du passé ; mais on admettrait difficilement qu'il y ait eu quelque variation dans l'espèce de considération dont peut jouir en sa ville un monument comme celui-ci.

Nous croyons donc devoir procéder à un examen documenté de la question ainsi posée, certain d'ailleurs qu'elle présente, par son caractère populaire et wallon, un intérêt particulier pour nos lecteurs.

Les noms familiers de *Djean-Djean* et de *Djean d' Nivelles*, que porte le jaquemart dans la contrée — en français, du reste, comme en wallon — sont très anciens. Le second est l'appellation officielle depuis près de trois siècles, ainsi qu'il résulte des recherches faites par M. GEORGES WILLAME aux archives de Nivelles :

La table qui figure en tête du compte communal de Nivelles pour l'année 1613 et ce compte lui-même n° 166 mentionnent un poste « pour penturer le monstre [cadran] Jan de Nivelles ». — Le compte de (septembre) 1637 porte : « Payé à paul le maire quatre gелtes de vin depensees par les Rentiers et Jurez au fondaige des nouvelles cloches et appeaux de Jan de Nivelles procedant de la grande cloche de l'orloge de la maison de ville. » — Le compte des Rentiers de 1648-1649 contient un poste : « Paié à deux manouvriers aians travaillé al thour Jan de Nivelles par billet du m(aître) des ouvraiges du huitiesme de may 1649. » — Le 8 octobre 1648 : « Paié à Pierre de hon cordier pour une corde à Jan de Nivelles ». — Au compte de mai 1649 : « Paié... qu'at esté ordonné au Tribouleur, à Guillaume Druart, grand mre d'hostel de Jan de Nivelles et Mrs Nicolas Godart pour avoir composé une nouvelle chanson à l'orloge. — Compte de 1651-52 : « Pour avoir dressé les hordaiges pour travailler au quadran de Jan de Nivelles. » — Compte d'avril 1652 : « Payé au Tribouleur Guillaume Druart et autres ayans adiousté un nouveau motet sur les appeaux Jan de Nivelles. » — Compte de septembre 1652 : « Payé à Jean Bomel pour avoir faict les lettres en cuivre au quadran de Jan de Nivelles, comprinse la platinne du milieu, les raisons en nombre de vingt quatre, les dards..... » Etc.

Nous pensons que cette dénomination de « Jean de Nivelles » n'a d'autre signification que celle d'être une appellation familière. Elle n'est pas un cas unique. Ainsi, un mannequin du même genre qui se

trouve à Saint-Pierre de Louvain, est également qualifié de *Maitre Jean* dans un document de l'année 1459 (1). Ces dénominations drôlettes sont, au reste, dans le goût du temps. Il a toujours été d'usage de baptiser les cloches en leur donnant un nom. A Nivelles ces dénominations étaient vraiment bizarres de familiarité: Stillet, Trichette, Nonette, Bechette, Visette, Primette, Tierchette, etc. (2).

Le prénom Jean a été de tout temps très répandu en Belgique. La forme wallonne *Djean*, qui paraît en d'autres lieux une fausse wallonisation de la forme française actuelle de ce prénom, et qui semble particulière au pays de Nivelles, y est certainement ancienne. Elle est, du reste, encore à présent la forme usuelle. Bien qu'aux environs de Liège, par exemple, la forme correspondante *Djihan* ou *Dj'han* soit surannée, et condamnée depuis au moins vingt-cinq ans, à Nivelles, « Jean » est resté inusité en wallon: non seulement il y a encore « des vieux » qui se nomment *Djean*, mais on connaît beaucoup de jeunes que tout le monde appelle ainsi. La forme familière *Djean-Djean* elle-même y existe encore, portée comme un véritable sobriquet personnel, n'ayant au reste rien de désobligeant pour son titulaire, et ne rappelant en rien le jaquemart.

Le nom de « Jean-Jean » sous lequel les habitants désignent la statue n'a donc pas le sens péjoratif ou même le caractère puéril qu'on croirait. Il faut le comprendre, au contraire, disent les Nivellois « comme une appellation familière, témoignant plutôt d'une certaine affection. »

On a prétendu que la formule de « Jean de Nivelles » a d'abord été la dénomination officielle: on ne pouvait guère, observe-t-on, employer dans les comptes communaux ce nom de *Djean-Djean* qui devait nécessairement paraître trivial au scribe. Nous croirions volontiers que les deux noms sont contemporains ou à peu de chose près. L'origine du « Jean de Nivelles » gît sans doute dans une déviation naturelle du nom tout court: c'est Jean, c'est notre Jean, c'est Jean de Nivelles. Ou bien elle doit être cherchée dans un besoin de précision: Quel Jean est-ce? Mais c'est Jean de Nivelles.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'une et l'autre dénominations n'ont dans l'esprit des Nivellois d'autre sens que le leur propre. Si chez certains bourgeois de Nivelles on s'amuse à présent à considérer ironiquement le jaquemart comme une gloire locale, si d'autre part les étrangers aiment à faire de cette statue et de son nom, des sujets de satire au détriment des Nivellois, il est constant que le peuple ne voit malice ni dans Jean-Jean ni dans ses noms, et que ses

(1) TARLIER et WAUTERS, *Ouvr. cité*, p. 137.

(2) Série citée *ibid.*, p. 137.

sentiments à son égard, nous le répétons, témoignent d'une affection familière, et rien plus.

C'est ce qu'on voit bien dans la littérature locale, absolument populaire de ton et d'origine, où Jean de Nivelles intervient pour ainsi dire à chaque instant.

#### 4. — *La littérature de Jean de Nivelles.*

Les plus anciennes citations littéraires connues de Jean de Nivelles datent de 1776. A cette époque où, le 19 août eut lieu la joyeuse entrée de Marie-Félicité, comtesse van der Noot, qui devait être la dernière abbesse du vénérable chapitre de Ste-Gertrude, on imprima à Nivelles diverses chansons patoises et poèmes en français (1): Jean de Nivelles est le sujet d'un de ces poèmes malheureusement perdu, et il est encore cité dans le couplet suivant, adressé à l'abbesse:

Partout à vous louer, on se presse, on s'excite;  
Partout on congratule et l'on vous félicite.  
Si j'osais, je dirais que l'ancien fameux Jean  
Pour vous féliciter se joint à tous les gens (2).

Le trait est bien local, puisque dans une chanson du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui paraît plus ancienne que les précédentes, composée aussi sur la joyeuse entrée d'une abbesse, on fait intervenir dans l'allégresse populaire les géants communaux *Largaion*, sa femme *Largaionne* et le jeune *Lôlô* dont on venait d'augmenter la famille. Il n'y est cependant pas question de *Djean-Djean* (3).

Nous retrouvons notre personnage dans une pièce de 1790, composée à propos du départ des canons de la ville avec les patriotes. Voici les couplets où le héros est cité:

<i>Jean de Nivelles est au cloqui</i>	Jean de Nivelles est au clocher
<i>Qui les waite tertous parti;</i>	Qui les regarde tous partir;
<i>I brait là comme enne grosse biesse</i>	Il pleure là de tout son cœur (4)
<i>Savez bi même qu'il a dit</i>	Savez-vous bien qu'il a dit
<i>Télmint qu'i stout desbauchi</i>	Tellement il était attristé
<i>Qu'i n'frouit d'aller s' sounette!</i>	Qu'il ne ferait plus aller sa cloche!
<i>I volout d'aller avé</i>	Il voulait aller avec
<i>Mais on l'a bi r'louqui d' près</i>	Mais on l'a bien surveillé
<i>Qu'i n'prinde ni l'poud' d'escam-</i>	Pour qu'il ne prenne pas la poudre
	[pette (5)]
	[d'escampette.]

(1) Cf. *Annales de la Soc. archéol. de l'arrondissement de Nivelles*, t. II, (1882), p. 434-438.

(2) Collection de M. A. HANON DE LOUVET.

(3) Cette chanson a été publiée dans *L'Acot*, journal nivellois n° du 8 juin 1890.

(4) Littéralement: comme une grosse bête, c'est-à-dire naïvement, et sans fausse honte.

(5) *L'Acot*, n° du 3 novembre 1889.